

**la SCP Interbarreaux CALEX AVOCATS
à LISIEUX 14100 78, rue du Général Leclerc**

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur
A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX
11 rue d'Orival
Le JEUDI 19 MARS 2026 à 9H00

APPARTEMENT DE 48.19 M²
19 avenue de la République
Commune de VILLERS SUR MER 14640

dans un ensemble en copropriété, dénommé LES MERLETTES, cadastré Section AD N°10 d'une contenance totale de 0ha 03a 72ca, formant les lots suivants :

- Lot n°2 : dans le bâtiment B, au RDC, un appartement composé d'une entrée avec couloir desservant une salle de séjour avec cuisine, des toilettes, une salle de bain et deux chambres

la jouissance exclusive et particulière de la portion de jardin situé devant l'appartement en façade sur la mer et les deux cent cinquante-deux/mille trente sixièmes (252/1036èmes) des parties communes générales

- Lot n°8 : un emplacement pour voiture automobile et les cinq/ mille trente sixièmes (5/1036èmes) des parties communes générales



CONDITIONS D'OCCUPATION : le bien est loué à Monsieur Alain BARBERO, titulaire d'un bail d'habitation non meublée, consenti en mars 2025, pour un loyer mensuel de 450 euros, charges comprises

VISITE SUR PLACE organisée par la SELARL LEROY & BLAIS, commissaires de Justice à TROUVILLE SUR MER, le 12 mars 2026 de 14h30 à 16h00

Aux requête, poursuites et diligences de SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE L'IMMEUBLE LES MERLETTES, dont le siège est 19 avenue de la République 14640 VILLERS SUR MER, représenté par son syndic en exercice, la Société SARL CABINET IFNOR, ayant pour avocat Me Marc REYNAUD, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

TRENTE MILLE EUROS – 30 000 €

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX. Un chèque de banque de 3 000 euros (représentant 10 % de la mise à prix) libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître REYNAUD avocat, le 26/01/2026